

2 Compréhension des écrits

25 points

► EXERCICE 1 Comprendre un texte informatif ou argumentatif 9 points

Dans un magazine d'actualité francophone, vous lisez un article sur le téléphone portable à l'école.

L'interdiction du téléphone portable au collège

Selon une étude, les élèves qui fréquentent des écoles où le téléphone est interdit ont de meilleurs résultats que les autres. Dernièrement, le ministre de l'éducation nationale a souhaité durcir l'interdiction des téléphones portables au collège qui existe déjà, mais qui, en pratique, n'est pas suffisamment appliquée parce qu'aucune sanction n'est prévue.

On semble oublier que le personnel en milieu scolaire applique déjà cette mesure, comme le rappelle Lysiane Gervais, secrétaire nationale du SNPDEN-Unsa* : « Dans 97 % des collèges, l'utilisation du portable est interdite. Cela fonctionne plus ou moins bien. Si un élève utilise son téléphone ou s'il sonne en cours, l'appareil est confisqué et remis aux parents ». Elle ajoute qu'une interdiction totale est « impossible à gérer. Quand on est sur le terrain, on s'en rend bien compte. »

De plus, les élèves ont des téléphones portables au collège car ils sont équipés par leurs parents qui veulent pouvoir joindre leur enfant après la classe, parce que ça les rassure. Selon le responsable d'une fédération de parents d'élèves, il y aurait autant de parents favorables à l'interdiction des téléphones portables qu'à leur autorisation. C'est pourquoi les modalités de cette interdiction doivent être discutées avec les familles.

Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du Sgen-CFDT*, juge cette nouvelle interdiction inutile. « Ajouter de l'interdiction à l'interdiction ne dit pas comment on règle le problème. Tous les collèges ne sont pas équipés de casiers ». Cela nécessite des équipements et suffisamment de place. « L'autre élément est que certains enseignants développent un usage pédagogique des outils numériques. Un autre inconvénient à cette interdiction est le risque de priver les adolescents d'un apprentissage sur l'utilisation raisonnée d'Internet et des réseaux sociaux. Les enseignants font réfléchir leurs élèves quant à leur utilisation du numérique, aux conséquences de ce qu'ils y écrivent, au droit à l'image et au respect de l'autre. Les outils numériques contribuent à la formation des élèves. On aurait préféré une réflexion collective sur la place du numérique à l'école plutôt que de découvrir que le sujet serait à nouveau relancé, sans dialogue. Le ministère devrait ouvrir le débat à tous les acteurs de l'école. »

Pour certains enseignants, le débat dépasse celui de l'école : « Je parle des écrans avec les ados, je valorise la lecture de livres, mais le véritable problème c'est ce qui se passe à la maison » s'inquiète Jean-Thomas Giovannoni, professeur d'anglais, qui a lui-même grandi sans télévision. « Il faut que les parents apprennent à leurs enfants à garder une distance avec les écrans. »

D'après Céline HUSSONNOIS-ALAYA, www.bmftv.com

* SNPDEN-Unsa : syndicat de l'éducation nationale.

* Sgen-CFDT : syndicat de l'éducation nationale.

Pour répondre aux questions, cochez la bonne réponse.

- ① Une enquête montre que l'usage du téléphone portable à l'école a des conséquences négatives sur... 1 point
- A la concentration
- B le niveau scolaire ... des jeunes.
- C les relations sociales
- ② Selon Lysiane Gervais, dans l'intérêt des jeunes, il faudrait... 2,5 points
- A autoriser pleinement
- B tolérer sous conditions ... le téléphone à l'école.
- C interdire complètement
- ③ Les parents seraient... 2,5 points
- A très opposés à
- B plutôt partagés sur ... l'utilisation du téléphone par les élèves à l'école.
- C globalement favorables à
- ④ Pour Catherine Nave-Bekhti, interdire le portable à l'école est difficile par manque... 1 point
- A de personnel.
- B de volonté politique.
- C de moyens matériels.
- ⑤ Selon Catherine Nave-Bekhti, interdire le portable à l'école... 0,5 point
- A serait un obstacle aux libertés individuelles.
- B priverait les élèves d'une éducation aux usages d'Internet.
- C empêcherait les élèves de développer des relations sociales.
- ⑥ Pour Catherine Nave-Bekhti, la question du numérique à l'école est... 1 point
- A peu discutée.
- B déjà dépassée.
- C trop médiatisée.
- ⑦ Pour Jean-Thomas Giovannoni, la question de l'usage du téléphone chez les jeunes relève principalement de la responsabilité... 0,5 point
- A de l'école.
- B de la famille.
- C des jeunes eux-mêmes.

► EXERCICE 2 Comprendre un texte informatif ou argumentatif 9 points

Vous allez souvent au travail à vélo. Vous vous intéressez à cet article publié dans un journal francophone.

Aller au travail à vélo ?

« Il faut arrêter de considérer que le vélo est un sujet mineur. » L'appel est de la ministre des transports, lors d'un congrès sur les transports non polluants. À cette occasion, a été annoncé un grand plan vélo destiné à faire décoller enfin ce mode de transport, notamment grâce à « l'indemnité kilométrique » : ce dispositif autorise l'employeur à dédommager* ses salariés se rendant au travail à vélo (environ 0,25 euro par kilomètre parcouru).

« Une indemnité versée aux cyclistes utilisant leur vélo pour se rendre au travail permet de réduire le coût d'achat du vélo et de participer aux frais d'entretien », précise Olivier Schneider, président de la FUB* qui invite à ne pas voir le dispositif comme un privilège donné aux cyclistes, mais comme une façon de mettre le vélo sur un pied d'égalité avec les autres modes de transport. L'employeur a en effet déjà obligation de prendre en charge la moitié de l'abonnement aux transports en commun de ses salariés. Il a également la possibilité de verser des indemnités kilométriques à ceux qui utilisent leur véhicule personnel pour se rendre au travail. Le problème, c'est que cette indemnité vélo n'est pas obligatoire et que « moins de 1 % des actifs français travaillent pour une structure qui la propose à ses employés », pointe un rapport d'associations. Car là où elle est appliquée, cette indemnité a produit d'excellents résultats. « Elle entraîne dans l'entreprise ou la collectivité une augmentation de la part prise par le vélo dans les

différents modes de transport de 125 % après un an », affirmait récemment l'Ademe*.

« Cette indemnité devrait être obligatoire dans toutes les entreprises et collectivités où des salariés la demandent, explique Yoann Rouillac, président d'un groupe de travail sur le vélo. Il n'y a là rien d'impossible, estime un député, 75 % des déplacements domicile-travail font aujourd'hui moins de 5 km et 70 % de ces trajets sont faits aujourd'hui en voiture. » Pourtant, sur cette distance, le vélo est le mode de transport le plus performant en milieu urbain et semi-urbain. Le député invite également à prendre en considération les nombreux avantages du vélo sur l'écologie et ses bienfaits sur la santé des salariés qui sont plus en forme. Ainsi, ils gagnent en efficacité et l'employeur en profite.

Une étude récente montre cependant que les cyclistes sont d'abord demandeurs de plus de sécurité et de stationnements vélo, aux abords des gares en particulier. « La prise en compte de ces exigences nécessitera de construire de nouvelles infrastructures, explique Olivier Schneider. Il faut le faire, mais ça prendra du temps. »

D'après Fabrice POULIQUEN, www.20minutes.fr

* dédommager : offrir une compensation (financière, morale, etc.).

* FUB : Fédération française des usagers de la bicyclette.

* Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

Pour répondre aux questions, cochez la bonne réponse.

- ① L'indemnité kilométrique pour le vélo est financée par... 1 point
A les mairies.
B les entreprises.
C le gouvernement.
- ② Pour Olivier Schneider, l'indemnité offerte aux usagers du vélo va... 2,5 points
A réduire considérablement l'utilisation des
B donner au vélo une place comparable aux ... autres modes de transport.
C rendre le vélo plus avantageux financièrement que les
- ③ D'après le texte, l'indemnité kilométrique pour le vélo est encore peu pratiquée car elle est... 2,5 points
A facultative.
B peu connue.
C mal financée.
- ④ Dans les entreprises qui la mettent en place, l'indemnité kilométrique pour le vélo a des effets... 0,5 point
A positifs.
B modérés.
C décevants.
- ⑤ Le moyen de transport le plus efficace pour se rendre au travail en ville serait actuellement... 1 point
A le vélo.
B la voiture.
C les transports en commun.
- ⑥ Selon le député, l'usage du vélo permettrait aux employés d'être... 1 point
A plus ponctuels.
B plus productifs.
C plus coopératifs.
- ⑦ Selon Olivier Schneider, les cyclistes attendent aujourd'hui... 0,5 point
A de nouvelles règles de circulation.
B des aides financières plus importantes.
C des installations plus adaptées aux vélos.

► EXERCICE 3 Comprendre le point de vue d'un locuteur francophone 7 points

Vous lisez l'opinion de ces trois personnes sur un forum français dont le sujet est « Adaptations de livres au cinéma : pour ou contre ? »

Luc

Lorsqu'un cinéaste adapte un livre au cinéma, il donne sa propre vision de ce livre. Cela peut être perçu comme étant très réducteur ! Mais cette vision peut aussi être très différente de celle que nous nous étions faite pendant notre lecture. Elle peut donc ouvrir d'autres réflexions et finalement devenir très enrichissante. De plus, je dirais que l'adaptation cinématographique peut donner envie de lire le livre à des gens qui ne s'intéressent pas à la lecture d'habitude. Contrairement aux personnes qui vont au cinéma pour voir l'adaptation de leur roman préféré, moi, je fais l'inverse : la plupart des livres que je lis aujourd'hui, je les ai découverts à travers les films que j'ai beaucoup aimés au cinéma.

Sacha

Même si on adore un livre, il faut, je pense, accepter que certains passages du livre soient coupés ou modifiés, car le travail d'écriture est complètement différent du travail d'adaptation cinématographique. En effet, il y a des éléments qu'on ne pourrait pas mettre dans un film pour des questions techniques. Et puis, que faut-il juger : un film par rapport au livre, ou tout simplement le film pour ce qu'il est ? Le but d'une adaptation est d'en faire quelque chose de différent. Pour ma part, je préfère parfois voir des changements, que de voir de simples « copier-coller » qui respectent trop le livre, mais qui, au final, rendent le film inintéressant, sans originalité.

Marjorie

Je n'aime pas trop quand j'apprends qu'un livre que j'ai adoré se retrouvera au cinéma. J'ai l'impression de perdre le monde imaginaire que je me suis créé. Selon moi, une adaptation a beaucoup plus de chances de nous décevoir que de nous plaire. On peut donner plein d'exemples : détails du livre éliminés dans le film, changements concernant l'intrigue, acteurs qui ne correspondent pas à l'image des personnages qu'on s'était faite pendant la lecture...

À chaque fois, je suis déçue, je n'arrête pas de critiquer les différences entre le livre et le film. Et puis, dans l'adaptation cinématographique, l'histoire dure beaucoup moins longtemps que dans le roman. Rien ne vaut un bon livre !

**À quelle personne associez-vous chaque point de vue ?
Pour chaque affirmation, cochez la bonne réponse.**

- ① Il est injuste de comparer un roman à son adaptation cinématographique. 2 points
A Luc.
B Sacha.
C Marjorie.
- ② Les films adaptés de romans peuvent encourager les gens à lire. 0,5 point
A Luc.
B Sacha.
C Marjorie.
- ③ Un cinéaste qui adapte un livre au cinéma doit forcément prendre de la distance par rapport au livre. 1 point
A Luc.
B Sacha.
C Marjorie.
- ④ Il est plus plaisant de lire un roman que de voir son adaptation cinématographique. 1,5 point
A Luc.
B Sacha.
C Marjorie.
- ⑤ Les films adaptés de romans sont l'interprétation personnelle des cinéastes. 1,5 point
A Luc.
B Sacha.
C Marjorie.
- ⑥ Les adaptations cinématographiques détruisent l'image fictive donnée par les œuvres littéraires. 0,5 point
A Luc.
B Sacha.
C Marjorie.